



LA DG a répondu favorablement à la demande de l'intersyndicale de reporter la date limite des demandes de mutations.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES DE MUTATIONS EST REPORTÉE AU MARDI 28 JANVIER 2020.

Public: [Mobilité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank